

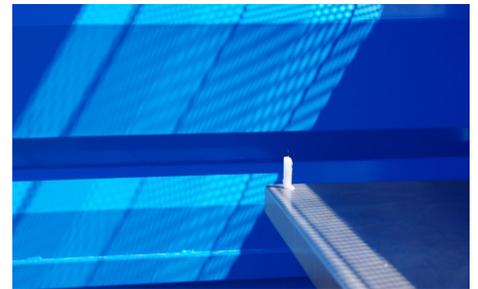
# Entre Nous



www.pezou.fr

**Une couleur principale  
Trouvez la vôtre**

**Clichés des lauréats du Sprint photo 2018**



## Édito

La pause estivale arrive et la douceur de la vallée du Loir va agir. Nous avons à peine pu profiter de notre PLU que la Communauté du Perche & Haut Vendômois a mis en chantier le PLUi (intercommunal). Le recueil de vos remarques vous attend en mairie, c'est le moment de faire améliorer ce plan qui régira notre environnement quotidien.

La construction de l'espace de loisirs la Paillère suit son cours et nous la suivons de près. Elle redessine le paysage de Pezou et de ses environs. Grâce à l'envie des jeunes de notre commune, nous avons eu l'opportunité d'y adjoindre une piste de BMX et souhaitons terminer cet espace par quelques terrains de pétanque. Nous espérons aussi voir reverdir le terrain de football dans un avenir que je souhaite proche.

Cette première partie de l'année nous a permis d'accueillir des manifestations nombreuses sur la commune et le rythme à venir restera soutenu sur les trois prochains mois: exposition de l'été, soirée champêtre et feu d'artifice, concert de musique classique, vide grenier, festival romantique du Loir.

A la prochaine rentrée, nous organiserons les troisièmes réunions de quartiers, moment privilégié de rencontre et d'échanges. Nous vous y souhaitons nombreux.

Voilà, en quelques lignes, j'ai souhaité continuer à vous tenir informé(e)s de notre actualité. Ayez un bel été.

Pierre Solon, Maire de Pezou

## Sommaire du n°15

- P 1 : Edito - Sprint Photo 2018 - Recommandations
- P 2 : Salle multisports / bicross / Biodiversité - Evènements locaux du printemps
- P 3 : Les nids de frelons - Fichier Canicule
- P 4 : De nouvelles activités sur la commune - Dates à retenir - culture et loisirs

## Sprint photo 2018

Le sprint photo 2018 s'est déroulé le samedi 21 avril sous un soleil radieux Il était ouvert aux amateurs de tous âges. Cette année, nous avons noté une nette progression du nombre de participants : 41. Le thème de cette 3<sup>ème</sup> édition, toujours dévoilé le jour même du concours, « Une couleur principale », a inspiré tous ces photographes et a permis de réunir des images toutes plus

belles les unes que les autres. Les lauréats de chaque catégorie auront le privilège d'avoir leurs prises de vue exposées sur la place de l'église de juin à octobre. Ils passeront également une demi-journée avec un photographe professionnel pour affûter leur talent.

L'inauguration a eu lieu le 9 juin sur la place.



Rendez-vous à tous les amoureux de la photo l'année prochaine avec probablement un changement d'horaire. La luminosité de la fin d'après-midi devrait apporter d'autres contraintes techniques mais aussi des couleurs et contrastes différents.

## Attention aux démarcheurs

Restons vigilants face au démarchage à domicile. Sachez que la mairie n'autorise et ne cautionne pas cette pratique.

Vous pouvez retrouver le texte de la gendarmerie concernant les cambriolages par les faux démarcheurs dans Le Lien.

### Mais attention aussi aux vrais !

Le porte-à-porte cible essentiellement les personnes âgées ou vulnérables qui se font piégées par ces bonimenteurs. Ils sont très persuasifs et rusés.

Un commercial qui se présente chez vous se disant envoyé, agréé, ou recommandé par la mairie vous ment !

Tout démarcheur a l'obligation de se présenter en mairie avec sa carte professionnelle avant de commencer son porte-à-porte. Même s'il vous dit qu'il est en règle, ne le faites pas rentrer chez vous avant d'avoir vérifié en mairie au 02 54 23 40 69 ou à la gendarmerie au 02 54 23 16 30

Si la mairie doit vous envoyer une entreprise, vous recevrez toujours avant une information signée du maire, vous présentant la personne qui doit venir chez vous, comme nous l'avons fait pour

les agents recenseurs en décembre dernier.

Si vous avez un doute, ne signez aucun contrat ou devis. Parlez-en avec vos proches avant de recevoir à nouveau la personne. Appelez la gendarmerie si vous soupçonnez un abus ou une arnaque.

Pour toute vente conclue à domicile, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, c'est-à-dire l'annulation de celle-ci.

D'autre part, aucun paiement ne peut être réclamé lors de la commande avant l'expiration du délai de 7 jours à compter de la signature du contrat.

## Le coin du bâtisseur

### Salle multisports

6 mois après le début des travaux, vous pouvez voir la silhouette de la Paillère se dresser sur le site de la grenouille. L'ensemble a pris sa parure depuis peu et vous pouvez apprécier les changements de couleurs sur les façades.



La construction a un mois de retard mais le planning pour une ouverture en début de quatrième trimestre reste actuel. Dès que le bâtiment sera clos, se sera au tour des électriciens, plombiers, plaquistes, carreleurs et peintres d'œuvrer.

### Bicross

En parallèle nous avons mené le chantier du terrain de bicross (BMX) et les usagers n'ont pas attendu notre autorisation pour explorer les pistes. Il remporte un beau succès et nous devons regarder comment le faire certifier par la Fédération Française de Cyclisme afin qu'un club pezovien puisse s'y installer avec leur aide.



Nous allons commencer l'implantation des premiers terrains de boue le long de la D12 dans les semaines à venir.

### Biodiversité et diminution des pesticides

En vue de favoriser la biodiversité dans nos espaces verts, des solutions ont été testées depuis quelques mois : Les tontes ont été espacées dans le temps, de façon à laisser monter à graines les herbes qui repoussent moins vite après. Les hauteurs de coupe ont été revues pour limiter les déchets verts dans les paniers et donc le temps de passage. Les espaces tondu ras ont aussi été limités aux bordures le plus souvent, le centre laissé plus haut et tondu moins souvent. Seul le centre bourg a gardé les coupes les plus courtes. Les déchets de tonte sont mis aux pieds des arbres pour limiter la croissance des herbes à ces endroits.

Sur les massifs mixtes, les vivaces sont protégées l'hiver par les feuilles récupérées et des bâches.

Pour les espaces en calcaire, une partie sera enherbée avec des gazons à croissance lente pour éviter les pesticides.

Le désherbage des trottoirs et caniveaux, est effectué manuellement avant le passage de la balayeuse.

Pour les dates de broyage des bernes et fossés, la commune est calée sur les rythmes du département, à savoir, 3 passages par an.

## Evènements locaux ce printemps

### Repas des voisins

Le 20 mai dernier se déroulait le Repas des Voisins de Chêne Carré. C'est la troisième année que ce repas existe. A l'initiative Denis, Brigitte, Patricia et Paulo au départ, il est devenu aujourd'hui un rendez-vous attendu.

Pour l'édition 2018, 33 habitants ont pris possession sous un soleil radieux, de la rue des 4 Vents avec tables, chaises, parasols, barbecue, paniers garnis et sono pour l'ambiance. Certains n'ont pu venir que pour l'apéritif, d'autres pour le dessert. Les enfants ont sorti leur vélo et ont profité à fond de la « privatisation » de la voie publique et tous ont passé un moment très agréable.



D'autres quartiers ont aussi leur repas des voisins, à différentes dates dans l'année. Parlez-en autour de vous pour savoir quand se déroulera « le vôtre ». Et s'il n'existe pas encore et que cela vous tente, une seule obligation demandez un arrêté de circulation en mairie pour la rue où vous voulez vous installer, histoire d'éviter tout accident. Après, une petite invitation dans les boîtes aux lettres et le tour est joué.

### Rass50

Le 27 mai dernier, près de 50 jeunes motards se sont retrouvés au bout de la rue de Paris, après l'entrepôt.



Deux jeunes pezoviens, Antoine et Yohan, ont pris rendez-vous avec Monsieur Solon pour lui présenter leur projet : un rassemblement de motos 50 CC, sur un après-midi, juste pour se retrouver entre passionnés, monter sa « bécane » et faire quelques tours.

Avec un courrier précisant la date et les heures de leur rendez-vous, contresigné d'un adulte responsable chaperonnant l'évènement, ils ont obtenu un arrêté de circulation pour mettre des barrières et clôturer la partie en cul de sac de la rue de Paris pour la sécurité de leur rassemblement.

Les parents ont aussi joué le jeu pour les aider en encadrant le groupe tout au long de l'évènement.

Tous en garderont un très bon souvenir.

Si comme eux vous organisez dans votre quartier une manifestation ou une animation, dont vous voulez faire part dans l'Entre Nous, cette rubrique est aussi la vôtre. Envoyez-nous votre texte avec une photo par e-mail à [commune.pezou@orange.fr](mailto:commune.pezou@orange.fr)

Et si vous souhaitez franchir le pas et organiser un évènement sur la commune, n'hésitez pas à venir rencontrer Monsieur Solon pour lui présenter votre projet et demander les autorisations nécessaires pour que tout se passe avec sécurité et sérénité...

## Nids de frelons

### Un frelon, c'est dangereux, alors une colonie, n'en parlons pas !

Un nid de frelons représente un réel et grave danger pour les enfants, mais aussi pour les adultes qui vont le découvrir par hasard car il peut se loger n'importe où. On peut les déranger sans le vouloir par le bruit ou par un passage trop proche. Si la colonie de frelons se sent menacée, elle attaque et peut piquer plusieurs fois. Les piqûres sont douloureuses et dangereuses en cas d'allergie.

Restons vigilants cet été. Si vous êtes face à un nid de frelons, n'y touchez pas. Il existe des sociétés privées qui sont habilitées et équipées pour les détruire en toute sécurité.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons sur la voie publique, appelez la mairie pour qu'il soit détruit.

Si un nid se trouve chez vous, vous pouvez contacter directement une de ces entreprises (voir les pages jaunes de l'annuaire, rubrique dératisation, désinsectisation, désinfection)

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa réunion du 29 mai dernier de prendre en charge financièrement les destructions de nids de frelons au titre de la sécurité publique. Pour les modalités, se renseigner en mairie.



Dans l'Entre Nous n° 8 de mars 2016, nous vous donnions des indications pour fabriquer un piège. Vous pouvez retrouver cet article sur le site de Pezou

[pezou.fr](http://pezou.fr)>Publications>Entre Nous 2016



## Canicule

L'été revient et avec lui l'éventualité des fortes chaleurs et de sécheresse, ce qui implique le retour sur le devant de la scène, du fichier canicule.

Ce que dit la loi...

« **Le maire est tenu** d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, pour permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence »

**Les dispositions légales** assignent au maire quatre missions :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité
- Collecter les demandes d'inscription
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif
- Le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

**Peuvent figurer**, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires (d'invalidité et des victimes de guerre), résidant à leur domicile.

**La demande d'inscription** est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).



Ce que nous faisons...

Les personnes de + de 65 ans vont recevoir des formulaires de demande d'inscription. Remplis aussi précisément que possible, datés, et retournés en mairie, ils **doivent être remis à jour** à chaque changement de situation. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site [www.pezou.fr](http://www.pezou.fr) Rubrique Protection civile communale.

**Les informations** qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre (plus de 65 ans, plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, personne adulte handicapée), l'adresse, le numéro de téléphone, et, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence. De plus, sont à renseigner ou à recueillir la date de la demande d'inscription ainsi que, le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne qui a effectué la demande.

## De nouvelles activités sur la commune

Bruno Bois

Un nouvel artisan s'est installé sur la commune. Bruno Bois, originaire de Pezou, a suivi ses études pendant 3 ans au lycée Augustin Thierry à Blois pour obtenir un cap de métallier, suivant les traces de son père. Il a acquis son expérience auprès de lui pendant 3 ans puis a travaillé pour la ville de Vendôme.

Ses principales activités sont **la métallerie** (fabrication de portails, balcons, verrières, rampes, garde-corps, escaliers métalliques) et **la serrurerie** (maintenance et dépannage sur serrures, volets roulants, portes de garage...). Mais il propose aussi d'autres services comme de petits travaux de bâtiments, en maçonnerie (construction de murs, terrasses et réparations divers), carrelage et faïence, isolation en plaque de plâtre.



Vous pouvez retrouver ses coordonnées sur le bulletin municipal et le site [pezou.fr](http://pezou.fr)

Antoine Bachorz

Si vous cherchez un moyen d'assurer votre sécurité et de vous prémunir contre les cambriolages, une solution existe à Pezou : Un technicien s'est installé sur notre territoire en février 2016. Il s'agit d'Antoine Bachorz qui a créé sa société SPS, ce qui signifie Solutions Protection Sécurité. Ces 3 mots résument à eux seuls les services qu'il vous propose et ses compétences en la matière. Il travaille aussi bien pour les entreprises que les particuliers. Il s'est principalement spécialisé dans la **vente et l'installation de systèmes de vidéosurveillance et d'alarmes.**

Mais son activité s'étend aussi à l'installation de réseaux informatiques. Ses coordonnées sont sur le site [pezou.fr](http://pezou.fr) et Le Lien.



Zénalya

Madame Suzanne Letourneux est décédée le 3 avril dernier. Elle avait participé aux deux campagnes de décryptement des registres paroissiaux en vue de la numérisation des informations en 2004 et 2009. Elle avait reçu, avec ses collègues de 2004, la médaille de la commune des mains du maire de l'époque Monsieur Michelangeli.

### Bibliothèque

Cet été, la bibliothèque passera en horaires d'été :  
Elle sera fermée entre le 14 juillet et le 15 août.  
Elle sera ouverte les mercredi et samedi jusqu'au 14 juillet et à partir du 18 août.  
Pour les lundis, les jours de fermeture seront affichés à la fenêtre.

Ensemble et Solidaires organise 1 sortie  
Journée Gourmande solognote  
Pour vous inscrire, contacter Nelly Mailler au 06 84 85 41 23

**L'expo de l'été**  
Photos primées au Sprint photo 2018  
de juin à octobre  
Une couleur principale  
Place de l'Eglise à Pezou

**30 juin PEZOU les îlots**  
**SOIREE CHAMPETRE**  
A partir de 19h00  
Repas champêtre abrité 22h30  
Marche aux flambeaux 20h00  
Feu d'artifice  
Son et lumière Pyrotechnique  
Grand bal gratuit

**festillesime 41 PEZOU**  
Egize  
Dimanche 1<sup>er</sup> juillet à 18h  
Mozart et Mendelssohn : Messe et motets  
Concert de musique sacrée par l'ensemble vocal Les Saisons

**VIDE-GRENIER 19 AOUT à PEZOU les îlots de 7h à 18h**  
1 € le mètre  
Professionnel : 30 €  
Installation à partir de 60€  
Informations : 06 33 00 83 29 / 09 50 05 85 72  
Aucune réservation possible  
organisée par ANNOUE  
BUVETTE & RESTAURATION ANIMATIONS

**Festival romantique du Loir**  
Samedi 29 septembre à 20h30 en l'église Saint-Pierre de Pezou : Festival Romantique du Loir. Autour de la Clarinette...

Florence Boutard, originaire de Pezou, a suivi une formation de 2 ans afin d'acquérir les différentes techniques de massage de relaxation et de bien-être. Elle vous proposera

- Des massages aux huiles et aux herbes aromatiques qui vous apporteront détente musculaire (en apaisant les tensions nerveuses, favorisant le sommeil et atténuant le stress) et amélioration de la circulation sanguine et lymphatique
  - La réflexologie de relaxation et le shiatsu de ré harmonisation.
- Ce sont deux techniques de digitopuncture (pression des doigts) permettant de soulager différents maux de la vie quotidienne.

Florence Boutard est passionnée par son activité et a eu envie de créer un lieu de détente et de bien-être sur notre commune. Elle veut dispenser des soins de relaxation personnalisés en privilégiant la qualité et dans le plus grand respect de l'intimité.

Elle vous conseillera pour choisir la méthode de relaxation qui vous conviendra le mieux, en séances de 30 mn à 2h, destinées à tous, (femmes, hommes, adultes, enfants, femmes enceintes ou personnes plus âgées). Elle vous recevra dans un cadre agréable, uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi en journée continue de 10h à 20h et le samedi matin de 10h à 12h.

Elle pourra se rendre à domicile sur simple demande, en cas d'incapacité de vous déplacer.

Le cabinet Zénalya ouvrira en juillet.

06 82 93 46 65  
8 rue des Prés 41100 PEZOU  
zenalya.lb@gmail.com

## Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site [www.pezou.fr](http://www.pezou.fr)



<b>Juin à octobre</b>	Expo de l'Eté sur la place de l'Eglise « Une couleur principale, Trouvez la vôtre »
<b>30 juin</b>	Soirée Champêtre Clos des Îlots
<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	Concert Festillesime 41 à l'église Par l'Ensemble « Les Quatre saisons »
<b>19 Août</b>	Vide-Greniers de l'ANNOUE Clos des Îlots
<b>15 et 16 septembre</b>	Journées Européennes du Patrimoine
	Concentre moto des Roues de l'Amitié Clos des Îlots
<b>29 septembre</b>	Festival romantique du Loir